

conseil
et accompagnement

orientation

ACCUEIL

écoute

INFORMATION



**Les Maisons
départementales
des solidarités (MDS)**

Le Conseil général de l'Essonne s'engage au service de tous les Essonniens.

L'accompagnement social et médico-social constitue une part essentielle de la politique départementale de solidarité mise en œuvre par le Conseil général de l'Essonne.

C'est une mission à laquelle contribue l'ensemble des personnels au sein des Maisons départementales des solidarités (MDS).

Ils accueillent, écoutent, informent et accompagnent, au quotidien, tous ceux qui se trouvent confrontés à des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre seuls.

C'est ainsi que chaque jour, ensemble, nous faisons vivre l'Essonne solidaire.



Jérôme Guedj

Député

Président du Conseil général



Jérôme Cauët

Vice-président chargé

des familles, de la protection de l'enfance
et de l'action sociale

En 2013

dans les MDS,

- Près de 167 000 Essonniens accueillis
- 1 100 spécialistes de l'action sociale et de la santé pour vous accueillir, vous accompagner et vous orienter.

Les Maisons départementales des solidarités (MDS) : au service de tous !

Chacun, au cours de son existence, peut rencontrer des difficultés ou se poser des questions auxquelles il est difficile de répondre.

- Présentes sur tout le territoire de l'Essonne et ouvertes à tous, quels que soient votre âge et votre situation, les Maisons départementales des solidarités peuvent vous aider.
Vous y trouverez des professionnels pour vous accueillir, répondre à vos interrogations et trouver la réponse la plus adaptée à votre situation.
- Dans chaque MDS, toute une équipe de professionnels vous reçoit : assistants de service social, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion, médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, conseillers conjugaux et familiaux, psychologues, éducateurs de jeunes enfants, sages-femmes, infirmiers et assistants administratifs.



Les Maisons départementales des

UN ACCUEIL ADAPTÉ

L'accueil est la première mission des Maisons départementales des solidarités. Il permet une écoute attentive de votre demande et une aide à l'accès aux droits, à l'information.

Selon votre situation, vous disposerez d'une :

- réponse immédiate en cas de besoin,
- orientation vers les services ou les dispositifs d'aide sociale,
- proposition d'accompagnement social et/ou médico-social.

L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

■ L'accès aux droits

Les professionnels des Maisons départementales des solidarités vous aident dans la réalisation de vos démarches administratives

et la constitution de dossiers. Ils vous informent et vous conseillent sur vos droits en matière de protection sociale, de logement et de santé.

■ L'instruction des demandes de RSA

Les travailleurs sociaux et les conseillers d'insertion du Département vous aident à effectuer votre demande, à élaborer et mettre en œuvre votre projet d'insertion.

solidarités vous viennent en aide

■ Les problèmes financiers Les difficultés d'hébergement

Les problèmes financiers comme les difficultés d'hébergement constituent des obstacles importants à l'établissement d'une vie sociale et familiale. Les professionnels des MDS vous aident à trouver des solutions provisoires et vous soutiennent dans vos démarches auprès des services compétents.

■ Les aides complémentaires

Selon votre situation, différents soutiens peuvent vous être proposés; comme un accompagnement social personnalisé ou des interventions de professionnels spécialisés à votre domicile dans le cadre d'aides éducatives ou budgétaires.



LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

■ L'aide sociale à l'enfance

Les travailleurs sociaux et médico-sociaux des MDS offrent des réponses adaptées aux familles ayant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ils leur apportent un soutien matériel, éducatif et psychologique comme par exemple des suivis éducatifs à domicile.

Lorsque la situation le nécessite et après décision de l'inspecteur de l'aide sociale à l'enfance, un accueil des jeunes peut être proposé aux familles.

■ Le soutien à la parentalité

Être parent c'est parfois compliqué.

Au sein des Maisons départementales des solidarités, des activités de soutien à la parentalité sont organisées pour vous permettre d'exprimer les difficultés que vous vivez au quotidien avec vos enfants et rompre l'isolement que vous pouvez ressentir.



L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA NAISSANCE

Pour le suivi de votre grossesse, votre santé et celle de votre enfant, les Centres de protection maternelle et infantile (PMI) de l'Essonne vous proposent des visites à domicile, des permanences et des consultations médicales.

Des actions sont également organisées pour vous soutenir et vous accompagner dans votre rôle de parent.

Un premier contact peut être pris au sein de la MDS. Vous pouvez également prendre rendez-vous directement dans l'un des 58 centres de PMI.

+ d'infos sur essonne.fr

UNE INFORMATION SUR LES MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



Au sein des MDS, vous pourrez obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil : assistant-e maternel-le indépendant-e, crèche collective, halte garderie, multi-accueil, microcrèche, jardin d'enfants, jardin d'éveil, maison d'assistantes maternelles et crèche familiale.

Vous pourrez également trouver toutes les informations utiles sur les métiers d'assistant-e maternel-le et d'assistant-e familial-e et notamment y retirer un dossier de candidature si ces professions vous intéressent.

UN SOUTIEN À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Une information sur la vie affective et sexuelle, la contraception et le dépistage des infections sexuellement transmissibles est proposée par les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF).

Pour les mineurs, les consultations ne nécessitent pas d'autorisation parentale.

En cas de problèmes relationnels au sein du couple ou de la famille, vous pouvez rencontrer une conseillère conjugale et familiale. Un premier contact peut être effectué au sein de la MDS. Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'un des 26 CPEF de l'Essonne. Pour connaître le centre le plus proche de chez vous, **contactez votre MDS** ou rendez-vous sur essonne.fr

+ d'infos sur essonne.fr



L'AIDE SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES



Le personnel des Maisons départementales des solidarités vous informe et vous conseille sur les aides relatives au maintien à domicile et les possibilités d'accueil en établissement. Il vous oriente vers les structures compétentes selon votre situation.

Et aussi, dans votre Département...

LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Au sein des 4 Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS), médecins et infirmier-e-s vous accueillent et vous écoutent au cours de **consultations de prévention**.

Ils interviennent dans la lutte contre des maladies transmissibles (Infections sexuellement transmissibles, tuberculose, maladies à prévention vaccinale) en proposant des dépistages et des moyens de protection. Ils proposent un suivi et un accompagnement médico-social aux personnes en insertion et participent à la sensibilisation du dépistage des cancers du sein et colorectal.

Vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une de ces structures départementales.

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous, **contactez votre MDS** ou rendez-vous sur essonne.fr

+ d'infos sur essonne.fr



essonne.fr

Essonne
LE DÉPARTEMENT

la capote à
tous les coups!

;-)

le meilleur est le seul moyen de se protéger
des infections sexuellement transmissibles

FAIT LIBRE

Dépistage
anonyme et gratuit

CDPS

Journée mondiale de
la capote

11

Les Maisons départementales des solidarités

■ 21 sites

■ près de 100 lieux de permanences sociales

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

9h - 12h30 / 13h30 - 17h00

fermeture le vendredi à 16h30

• MDS D'ARPAJON/DOURDAN/MARCOUSSIS

Accueil restreint à l'urgence sociale le vendredi matin

Site d'Arpajon

25 bis route d'Egly Porte C - 01 69 17 14 40

Site de Dourdan

2 place Bad-Wiessee - 01 64 59 89 69

Site de Marcoussis

7 rue du fond des prés - 01 69 63 35 90

• MDS D'ATHIS-MONS/SAVIGNY-SUR-ORGE

Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin

Site d'Athis-Mons

Maison des Solidarités / Espace Pyramide

1-5 avenue François Mitterrand - 01 69 54 23 30

* fermeture à 17h30 sauf le vendredi 17h

Site de Savigny-sur-Orge

6 bis rue de Morsang - 01 69 12 35 10

• MDS DE GRIGNY/VIRY-CHATILLON

Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin

Site de Grigny

6 ter avenue des Tuileries - 01 69 02 11 50

Site de Viry-Chatillon

Centre Hoche

4 rue Condorcet - 01 69 12 36 70

• MDS DE BRUNOY/DRAVEIL/MONTGERON

Accueil restreint à l'urgence sociale le mardi matin

Site de Brunoy

12 rue des Peupliers - 01 60 47 94 00

Site de Draveil

Château des Sables

173 rue Pierre Brossolette - 01 69 42 14 45

Site de Montgeron

2 rue Louis Armand - 01 69 52 44 44

- **MDS DE CHILLY-MAZARIN / MASSY**
Accueil restreint à l'urgence sociale le mardi matin
Site de Chilly-Mazarin
2 avenue François Mitterrand - 01 69 79 93 35
Site de Massy
4 avenue de France - 01 69 75 12 40
- **MDS DE CORBEIL-ESSONNES / MENNECY**
Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin
Site de Corbeil-Essonnes
5 rue Marcel Paul - 01 60 89 93 60
Site de Mennecy
18 avenue du Buisson Houdart - 01 69 90 64 80
- **MDS D'ÉTAMPES**
Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin
Maison du Conseil général du sud Essonne
55 promenade des Prés - 01 69 16 14 25
- **MDS D'ÉVRY / RIS-ORANGIS**
Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin
Site d'Évry
1 Boulevard de l'Écoute s'il Pleut - 01 60 87 76 20
Site de Ris-Orangis
83 route de Grigny - 01 69 02 77 50
- **MDS DES ULIS / PALAISEAU**
Accueil restreint à l'urgence sociale le mardi matin
Site des Ulis
128 avenue des Champs Lasniers - 01 64 86 11 10
Site de Palaiseau
8 avenue du 1^{er} mai, ZAE Les Glaises - 01 69 31 53 20
- **MDS DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE /
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**
Accueil restreint à l'urgence sociale le jeudi matin
Site de Brétigny-sur-Orge
Espace social départemental
18 place Federico Garcia Lorca - 01 60 84 63 81
Site de Sainte-Geneviève-des-Bois
4 rue Frédéric Joliot Curie - 01 69 46 57 60

Également en Essonne :

- 58 centres de protection maternelle et infantile
- 26 centres de planification et d'éducation familiale
- 4 centres départementaux de prévention et de santé

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Conseil général de l'Essonne

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE PRÉVENTION SANTÉ
Boulevard de France
Tour Malte
91012 Évry cedex

Téléphone
01 60 91 91 91

essonne.fr